



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 2 mars 2012  
(OR. en)  
EUCO 39/12  
PRESSE 88  
PR PCE 32

**Discours prononcé par M. Herman Van Rompuy,  
président du Conseil européen, à l'occasion de la cérémonie de  
signature du traité sur la stabilité, la coordination et la  
gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire**

Vous êtes sur le point de signer un traité qui constitue une étape importante pour la restauration de la confiance dans notre Union économique et monétaire.

Il a été rédigé avec soin, car les enjeux sont considérables. Il a été rédigé promptement, car une crise requiert une réponse rapide. Pourtant, lorsque ce traité entrera en vigueur, il aura des effets profonds et durables.

Je voudrais insister sur trois points. Premièrement: la stabilité. Par votre signature, vous vous engagez tous à introduire une règle budgétaire stricte dans votre législation nationale, de préférence à un niveau constitutionnel. Cette règle aura des effets contraignants et un caractère permanent.

Sa transposition est placée sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne. En tant que parties contractantes, vous avez approuvé des arrangements en vue de la mise en œuvre de la disposition pertinente, l'article 8, qui seront joints au procès-verbal de cette cérémonie de signature.

Cette autolimitation plus rigoureuse que chacun d'entre vous s'impose en matière d'endettement et de déficits est importante en elle-même. Elle contribue à prévenir une répétition de la crise de la dette souveraine. Elle renforcera donc aussi la confiance entre les États membres, ce qui revêt également de l'importance sur le plan politique.

La restauration de la confiance dans l'avenir de la zone euro produira de la croissance économique et des emplois. C'est là notre dessein ultime. Les objectifs relatifs aux déficits et à l'endettement constituent des objectifs intermédiaires, et non un but en soi.

**P R E S S E**

---

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026  
[press.office@consilium.europa.eu](mailto:press.office@consilium.europa.eu) <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

EUCO 39/12

1  
**FR**

Deuxièmement: la coordination. Le traité contient un engagement d'approfondir la coordination et fournit les outils pour y parvenir. Ceux-ci devront être utilisés dans tous les domaines qui sont essentiels pour le bon fonctionnement de la zone euro. Il en résultera, en quelque sorte, une Union économique et monétaire qui "marche enfin sur deux jambes". Selon moi, ces dispositions sont prometteuses et nous devons veiller à ce qu'elles soient appliquées.

Troisièmement, la gouvernance. Le traité officialise l'existence de sommets de la zone euro, permettant aux pays qui ont la monnaie unique en partage de prendre certaines décisions tout en associant, s'il y a lieu, les autres parties contractantes et en informant les autres membres de l'Union européenne. Je pense que nous sommes parvenus, entre les 17, les 25 et les 27, à un équilibre subtil acceptable pour tous.

Deux autres équilibres juridiques et politiques ont été atteints, dont un entre le droit de l'Union et ce pacte budgétaire.

Malheureusement, il s'est avéré impossible d'atteindre nos objectifs par une révision ordinaire du traité de l'UE; nous travaillons donc en dehors de ce cadre. Cependant, tout a été fait pour intégrer les garanties et les qualités que seuls les acteurs institutionnels de l'UE peuvent apporter, notamment la Commission européenne et la Cour de justice. La clause dite de "rapatriement", par laquelle nous nous engageons à prendre des mesures pour intégrer le contenu de ce traité au droit de l'Union cinq ans après son entrée en vigueur, fixe clairement le cap.

L'autre équilibre politique, le dernier, ne relève que partiellement de ce traité. Depuis que la crise de la dette souveraine est survenue il y a deux ans, nous n'avons eu de cesse de nous y attaquer en avançant sur deux fronts parallèles: la responsabilité et la solidarité: d'une part, en renforçant la responsabilité des différents pays et, d'autre part, en donnant une forme concrète à la solidarité de chacun envers l'ensemble. Ce traité constitue une étape majeure vers davantage de responsabilité, tout comme, par exemple, le traité instituant le mécanisme européen de stabilité est une étape majeure vers davantage de solidarité. N'oublions pas ce contexte plus large.

Mais d'abord, après la signature d'aujourd'hui viendra le moment de la ratification. Vous devez maintenant tous convaincre vos parlements et vos électeurs que ce traité est une étape importante pour ramener durablement l'euro dans des eaux moins agitées. Je ne doute pas un instant que vous y parviendrez.

Le traité est bref et clair, ses avantages sont manifestes et, surtout, vous êtes tous des hommes et des femmes politiques de talent - sinon vous ne seriez pas là!

Portons l'enfant sur les fonts baptismaux sous son nom complet: le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'union économique et monétaire!

---

Texte complet du traité

<http://european-council.europa.eu/eurozone-governance/treaty-on-stability>.